

EXAMEN – BACCALAUREAT MALIEN		BACC	
SERIE	TSS	SESSION : JUIN 2017	
EPREUVE DE	SOCIOLOGIE	DUREE : 03 HEURES	COEF : 03

Le candidat traitera l'un des trois sujets au choix.

SUJET 1 :

Réfléchis sur ce questionnement sur la socialisation familiale : Le rôle de la famille suffit-il pour la formation de la personnalité de l'être humain ?

SUJET 2 : Dégagez l'argumentation de l'auteur, justifiez là et montrez en quoi elle vous paraît critiquable.

Les inégalités de genre dans le domaine de l'éducation ont été réduites dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental (primaire), dans l'enseignement secondaire (lycée) et dans l'enseignement supérieur et la parité F/G ou étudiantes/étudiants a ainsi progressé au cours de la décennie passée du fait de l'élargissement de l'offre scolaire et des campagnes et des campagnes de sensibilisation effectuées en faveur des filles, en ce qui concerne le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental. Par contre, aucun progrès n'est enregistré dans le 2^{eme} cycle de l'enseignement fondamental depuis plus de dix ans. La parité F/G a même chuté au début de la décennie, les garçons « s'engouffrant » plus rapidement que les filles dans l'ouverture du cycle. Pour la décennie, ceci indique que l'absence de mesures spécifiques a maintenu l'écart filles/garçons en dépit du fait que plus de 70 800 nouvelles places ont été offertes entre 1990/1991 et 2000/2001 dans de cycle. Les filles, cependant, n'ont pu bénéficier de ce développement de l'offre scolaire qu'à hauteur d'environ 17 300 places, tandis que les garçons s'approprièrent plus de 53 500 de ces nouvelles places.

Les raisons des progrès dans le 1^{er} cycle de l'enseignement fondamental se situent sur le plan du développement de l'offre scolaire conjugué au dynamisme de la demande sociale d'éducation, cette dynamique ayant été favorisée par la chute de la dictature militaire et l'avènement de la III^{eme} République. Cependant, cette demande sociale d'éducation semble toujours préférer la scolarisation des garçons à celle des filles.

Marie – France Lange, « Inégalités de genre et éducation au Mali », 2003.

SUJET 3 : Etude de cas

Dans la solidarité organique, la position sociale des individus n'est pas fixée à la naissance.

Les ordres et les castes ont disparu, déstabilisés par les changements de la structure économique et par les aspirations démocratiques. C'est pourquoi, les mouvements sociaux sont constants dans cette société avec le syndicalisme. La Confédération Générale du Travail (CGT) a pour but le groupement des salariés pour la défense de leurs intérêts moraux et matériels, économiques et professionnels. Elle est ouverte à tous les salariés, femmes et hommes (ouvriers, fonctionnaires, agriculteurs exploitants) actifs, privés d'emploi et retraités, quel que soient leurs statuts sociaux et professionnels, leurs nationalités, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses. Son but est de défendre avec eux leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

Extrait des statuts actuels de la CGT issus du congrès de Montreuil, 1995.

Consignes :

- 1- Identifie le type de groupe dans ce texte, puis caractérise-le. (5 pts)
- 2- Enumère les catégories socio-professionnelles et les catégories en fonction du sexe dans le texte. (4 pts)
- 3- Définis les concepts suivants : société de caste, d'ordres, syndicat, catégorie.
Trouve-t-on la même réalité au Mali ? (7 pts)
Explique la phrase soulignée dans le texte. (4 pts).